A l’attention de Madame la Présidente,

Monsieur le Président,

Ramonville, le 02/09/2020

INFORMATIONS NOUVELLES LICENCES 2021

Nous vous informons que les nouvelles licences 2021 seront disponibles le Jeudi 3 Septembre 2020

Cette année elles ne pourront se faire que par dématérialisation

Chaque licencié devra aller sur son espace licencié (Lien : licence.ffc.fr) pour créer sa licence

Le processus de dématérialisation reste le même que l’an passé

Seule la présentation a parfois été simplifiée

NOUVEAUTE : L’additif de la demande de licence est dématérialisé pour 2021

Il sera à valider à partir de l’espace club, comme les autres documents demandés (photo-Carte identité recto/verso ou passeport – certificat médical si nécessaire)

Pour 2021, vous devrez donc transmettre uniquement le bordereau récapitulatif édité par vos soins et le chèque de règlement

ATTENTION : Merci de vérifier que tous les documents ont bien été insérés avant de mettre la licence dans le bordereau

En ce qui concerne les renouvellements ils ne seront disponibles sur l’espace licencié qu’à partir du 01/11/2020

Merci de votre précieuse collaboration à tous

Bien cordialement

LE SECRETARIAT